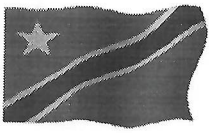




REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement
Secrétariat Général au Plan
DIRECTION DE POPULATION ET DES RESSOURCES HUMAINES (DPRH)
Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la LOI2
PAAJ

Rapport de l'atelier de validation de la note de cadrage du processus d'élaboration de la Politique Nationale de Population par les membres du Comité Technique Interministériel de Population (CTIP) élargi aux membres de la Task-force chargée du suivi des jalons du Ministère du Plan et CAD

Kinshasa, octobre 2025



1. Introduction

La République Démocratique du Congo, à l'instar d'autres pays-membres des Nations-Unies, dispose par Ordonnance depuis 1986, d'un cadre institutionnel de gestion des questions de population nommé Comité National de Population en sigle CONAPO, conformément aux recommandations des différentes Conférences Mondiales de Population.

Ce Comité a pour mission principale de doter le pays d'une Politique Nationale de Population (PNP) en harmonie avec ses réalités socio-économiques et culturelles.

Or, depuis sa création, le CONAPO a fonctionné durant une période relativement courte, et est rapidement tombé dans la léthargie durant plusieurs décennies suite, notamment au manque des moyens et à la rupture de la coopération. Ce qui a compromis sa mission, en privant le pays d'une Politique Nationale de Population.

Notons que le document de Politique Nationale de Population se veut être un instrument cadre, avec une approche multisectorielle et pluridisciplinaire, qui fédère toutes les interventions en matière de population et développement en RDC, et qui pose les bases d'une meilleure intégration des variables démographiques dans le processus de la planification du développement.

Malheureusement, l'absence de cette Politique a contribué dans une certaine mesure à l'accroissement démographique rapide et non planifiée que connaît actuellement la RDC. De même, cet accroissement incontrôlé de population exerce une pression sur tous les secteurs de la vie nationale, notamment la Santé, l'Education, l'Emploi, le Transport, les Infrastructures, l'Habitat et l'Urbanisme, l'Aménagement du territoire, l'Agriculture, l'Environnement et les autres.

C'est ainsi qu'en 2021, dans l'optique de renverser la tendance et de permettre au CONAPO de remplir sa mission, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, lors de la Conférence des Parties (CoP21) tenue en Ecosse, à la signature de la deuxième Lettre d'Intention C.A.F.I.-RDC, avait pris une série d'engagements, notamment pour l'élaboration de la Politique Nationale de Population.

Pour ce faire, le Gouvernement de la République, à travers le Ministère du Plan et avec l'appui du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la deuxième Lettre d'Intention RDC-C.A.F.I. (PAAJ), venait de recruter un consultant national senior en vue d'appuyer le Gouvernement, dans l'élaboration du document de Politique Nationale de Population.

Le contrat de prestation prévoit dans un premier temps, l'élaboration par le Consultant de la Note de Cadrage relative à l'élaboration de la Politique Nationale de Population, à soumettre à la validation par les parties prenantes afin de garantir l'inclusivité du processus et une participation plus large.

C'est dans ce cadre qu'en date du mardi 07 octobre 2025, il a été organisé l'atelier de validation de ladite Note, dans la salle METENA de la Résidence Saint Pierre CLAVER à Kinshasa/Gombe, sous la conduite de Monsieur le Secrétaire Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement.



2. Objectifs et résultats attendus

➤ Objectifs

Cet atelier avait pour objectif principal de présenter aux parties prenantes la Note de Cadrage d'élaboration de la Politique Nationale de Population.

De manière spécifique :

- Susciter l'implication des parties prenantes au processus d'élaboration de la Politique ;
- Recueillir les avis/observations des parties prenantes pour enrichissement de la Note de Cadrage et
- Valider la note de cadrage qui conduira le processus d'élaboration de la PNP.

➤ Résultats attendus

- L'implication des parties prenantes garantie ;
- Les avis/observations sur la note de cadrage recueillies ;
- Note de cadrage validée.

3. Déroulement

L'atelier s'est déroulé sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général au Plan, Président du Comité Technique Interministériel de Population.

Suivant l'approche participative et inclusive, il a connu la participation des parties prenantes concernées par la question.

L'atelier a connu trois moments forts à savoir :

- Le mot de bienvenue de Monsieur le Secrétaire Général au Plan et Président ;
- La présentation de la Note de Cadrage d'élaboration de la Politique Nationale de Population, par le Consultant et
- Les échanges et débats suivis de quelques recommandations ;

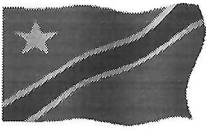
➤ Le mot de bienvenue de Monsieur le Secrétaire Général au Plan et Président

Le Président a introduit la séance en souhaitant la bienvenue aux participants, tout en les remerciant d'avoir répondu présent à l'invitation.

En plus de présenter le contexte de la rencontre, il a souligné que l'exercice du jour était sensé déclencher l'effectivité du processus.

Il a rappelé à l'assistance qu'il s'agit d'une responsabilité historique qui incombe à tous, celle d'accompagner l'élaboration de la Politique Nationale de Population de la RDC.

Le Président a par ailleurs exhorté les participants à la mutualisation des connaissances et expériences afin d'atteindre les objectifs assignés par le Gouvernement dans le cadre de ce processus. Il a enfin souhaité aux participants un fructueux travail.



➤ **La présentation de la Note de Cadrage d'élaboration de la Politique Nationale de Population**

Le Consultant a procédé à la présentation de la Note de Cadrage d'élaboration de la Politique Nationale de Population.

Il a commencé par évoquer le paradoxe que connaît la RDC, selon lequel nous avons d'un côté les tentatives infructueuses d'élaboration d'une Politique Nationale de Population et de l'autre côté, la situation sociodémographique préoccupante de la population.

Il a rappelé que cet exercice découlait de *la prise de conscience nationale depuis les années 1980* sur la nécessité de doter le pays d'une Politique Nationale de Population, qui malheureusement a connu quelques tentatives sans succès.

Il a ensuite insisté sur le fait que la démarche actuelle vise à ancrer la Politique Nationale de Population à venir dans les réalités concrètes vécues par la population, en s'appuyant sur : (i) une enquête approfondie sur terrain ; (ii) une implication effective des parties prenantes et (iii) une adaptabilité constante de la politique aux contextes évolutifs.

Par ailleurs, le Consultant s'est appesanti sur les points de la Note de Cadrage ci-après :

- Les objectifs et les résultats attendus du travail ;
- La nécessité de disposer d'une Politique Nationale de Population ;
- Les différents contextes du pays (démographie, politique, économie, socio-culturel, etc. ;
- Les éléments constitutifs de la Politique Nationale de Population à élaborer et
- L'approche méthodologique avec principalement : (i) le calendrier, (ii) la phase de cadrage, (iii) la phase des analyses et (iv) la phase de finalisation.

➤ **Les échanges et débats**

A l'issue de la présentation de la Note de Cadrage, la séance des échanges a été ouverte afin de permettre aux participants de réagir. Les discussions ont tourné autour des préoccupations et suggestions suivantes :

- La nécessité de prendre en compte la problématique de la territorialité dans la PNP, étant donné la dépossession de terres des populations vulnérables en milieu rural par les exploitants miniers notamment ;
- L'absence d'une liste complète des parties prenantes en commençant par le secteur public, le secteur privé jusqu'à la Société Civile ;
- La nécessité de s'assurer de l'implication politique afin que le document de la PNP à élaborer ne se retrouve pas dans les oubliettes ;
- La nécessité de privilégier la technologie au moment de collecte, surtout en provinces ;
- L'absence de la définition des concepts ;
- Le Renforcement du plaidoyer auprès des autorités et la sensibilisation auprès de la population afin de susciter l'adhésion de toutes les couches de la société et de garantir l'achèvement du processus ;
- La présentation claire de la vision du Gouvernement en matière de la population dans le document de la PNP à élaborer ;
- La participation de la diaspora congolaise dans l'élaboration de la PNP ;
- La prise en compte des grands problèmes de population et leurs enjeux pour le développement, tels que le vieillissement de la population, la fécondité des jeunes ;



- La présentation de l'interdépendance entre les différents contextes du pays et les questions de population ;
- La prise en compte de l'ancien draft du document de la PNP ;
- La prise en compte des préoccupations des populations déplacées internes ;
- La prise en compte de la dimension genre dans le processus ;
- L'intégration des éléments suivants dans la PNP : (i) Pires formes de travail des enfants ; (ii) Taux de chômage et (iii) Protection sociale et
- La nécessité d'harmoniser, au niveau de l'historique, les périodes relatives aux précédentes tentatives d'élaboration de la PNP.

Reprenant la parole, le Consultant a apporté des éclaircissements nécessaires aux différentes préoccupations, observations et suggestions soulevées par l'assistance.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Le document de Note de Cadrage d'élaboration de la Population Nationale de Population a été validé moyennant quelques recommandations formulées à l'issue des discussions à savoir :

- Évaluer la faisabilité du recours aux services provinciaux du Plan en vue de faciliter la collecte de données en provinces ;
- Tenir une réunion spécifique pour élaborer un chronogramme réaliste de collecte de données afin de s'assurer de la production des livrables attendus d'ici la fin de l'année ; et
- Se prononcer sur les provinces occupées quant à leur inclusion ou exclusion dans le processus.

Fait à Kinshasa, le 10 octobre 2025

EPEMBE MOSANGO Daniel

Coordonnateur de la Task-Force/Ministère du
Plan

Annexes :

- Termes de référence de la réunion ;
- Agenda ;
- Note de cadrage d'élaboration de PNP et ;
- Liste de présence.